



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ ف٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٢٥٨٥٢ | ٢٤٨٢٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 8 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/01/2021**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurances (MAMDA) a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, en date du 31 décembre 2020 auprès de la Banque Populaire Fès-Meknès, 4 116 000 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 243 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la MAMDA déclare détenir 13 174 352 actions BCP soit 6,51% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la MAMDA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma